

**Le Censeur** donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 52, au 2<sup>m</sup>.

A Paris, chez M. Lepelletier-Bourgois, officier de correspondance, place de la Bourse, n° 5, au 1<sup>er</sup>, et chez Destribes aîné, libraire, rue St-Marc, n° 21, près la Bourse.

PRIX :

16 francs pour 3 mois ;  
32 francs pour 6 mois ;  
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

# CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 4.

PAR RICHARD PÈRE ET FILS, Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.

HEURES.	THERM.	HYGRON.	BAROM.	VENTS.	GIEL.
6 heur. du mat.	d. au dessus de 0.	deg.	27 pou. lig.		
Midi....	121. au dessus	51 deg.	27 pou. 7 lign.	Sud.	Soleil.
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midivr.	Couch.	Phases.		Age.
5 h.	0 h.	6 h.	Dernier quart.		25
20 n.	m. 27 42 n.				

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

## Lyon, 4 mai 1839.

L'attente générale a encore été une fois trompée, les tentatives pour former un ministère ont échoué. On sait comment; on connaissait la versatilité des hommes, on n'a rien appris à cet égard; mais de toutes les explications de la tribune, il doit ressortir aujourd'hui cette vérité manifieste, évidente, que le château veut gouverner, qu'il le veut irrévocablement, et qu'il le fera, s'il n'est contraint de céder.

Il est clair aujourd'hui, pour tous les hommes de bonne foi, qu'en créant le ministère actuel, on n'a pas entendu créer seulement un cabinet éphémère, pour donner à la chambre le temps de se prononcer; mais bien qu'on a mis aux affaires des administrateurs, jusqu'à ce que des hommes ayant une couleur politique consentissent à renier tout principe pour faire à leur tour de l'administration et non du gouvernement. La chambre, la presse, le pays y ont été trompés. Le château veut gouverner, et il gouverne; les secrétaires-d'état ne font qu'administrer; la pensée immuable s'impose dans la solution des affaires extérieures, si graves aujourd'hui; elle plane sur tous les départements; le château tient en ses mains tous les portefeuilles.

Est-ce là le véritable gouvernement représentatif? Non; c'est une oligarchie qui a tous les avantages du gouvernement constitutionnel, avec une ombre de représentation nationale qui le soulage de l'embarras de faire les lois, assume la responsabilité de celles que le pays regarde comme mauvaises, et lui fournit par le vote du budget les moyens nécessaires à son existence.

Le pays souffre, le commerce languit, l'ouvrier manque de travail et par conséquent de pain; on n'en prend nul souci. Il semble qu'on veuille amener la nation, fatiguée et inquiète, à s'écrier dans sa lassitude des déceptions: Nous avons besoin de calme et de travail, parce qu'avant tout nous voulons vivre. Gouvernez comme vous l'entendez; pourvu que vous fassiez prospérer le commerce, nous serons satisfaits! Il semble qu'on spéculé ainsi sur les besoins de la vie matérielle, sur la misère des hommes, pour se donner gain de cause dans la lutte des principes. Cela est triste à dire, mais cela apparaît comme une douloureuse vérité.

Combien d'hommes politiques n'a-t-on pas usés! combien sont tombés corrompus ou discrédités! Avec quelle adresse n'a-t-on pas tourné contre eux-mêmes la faiblesse ambitieuse qui se mêlait en eux au désir de faire le bien! Que n'a-t-on pas fait pour leur enlever toute considération aux yeux du pays, et les jeter sur l'arène politique meurtris et désormais impuissants!

Ce n'est qu'une remarque de notre part, et non une plainte que nous faisons entendre. Nous n'avons pas partagé l'illusion; nous n'avions aucune confiance en ces hommes; nous ne saurions être fâchés qu'en les usant rapidement on démontre au pays qu'il doit chercher ailleurs les véritables défenseurs des libertés publiques. Ce qu'on a fait dans un but d'intérêt personnel aura servi de leçon à la France; elle saura désormais à quoi s'en tenir sur ces hommes-là. Il n'y aura bientôt plus de transition possible; il faudra se dessiner franchement, marcher en avant ou reculer.

C'est à tort que l'on crie à l'impuissance du gouvernement; c'est une erreur de penser qu'il soit impuissant et immobile. Il marche, il fonctionne, et comme il n'a qu'un seul intérêt, le sien, il peut avec quelque raison appeler cela de la vie. Sa force, il l'exerce au dedans à briser toute

résistance à ses tendances, au dehors à se maintenir, et comme il réussit, il est en droit de croire à sa puissance.

Pendant qu'il s'égare dans une voie au bout de laquelle doivent tomber bien des illusions, nous ne comprenons pas comment la gauche entend son rôle et sa position, à moins qu'elle ne veuille se faire appliquer cette pensée, que les eaux les plus tranquilles sont aussi les plus profondes. Certes, nous n'aurions pas voulu la voir se jeter dans la lice et, par quelque démarche que ce fût, sembler aspirer au pouvoir; son temps n'était pas venu. Mais les temps politiques peuvent quelquefois se hâter, et quand on est convaincu que les principes que l'on représente sont les seuls capables de faire le bien du pays, on doit s'efforcer de les faire triompher.

Nulle voix de la gauche puritaine ne s'est fait entendre; nul orateur n'est venu résumer la discussion, et du haut de la tribune jeter des vérités bien comprises sans doute, mais qui, pour descendre dans la profondeur des masses, ont besoin de tomber d'un peu haut. Nous croyons encore à quelque puissance de la tribune; la gauche en douterait-elle donc, puisqu'elle néglige d'en user? Nous ne voulons jeter ici aucun nom propre; que chacun pèse ce qu'il peut, ce qu'il doit, et qu'il agisse. Le projet de l'adresse provoquée par M. Mauguin est une belle occasion d'éclairer le pays, de prendre une position, de rallier les sympathies de cette immense majorité de Français qui ont foi dans l'avenir et les destinées de la France.

Nous trouvons dans le *Courrier de Lyon* d'hier une phrase curieuse que nous engageons nos lecteurs à méditer; ils y apprendront comment les prôneurs du pouvoir tirent parti de toutes les circonstances, quel cas ils font des manifestations populaires, et comment ils se consolent de l'absence de toute marque d'amour ou d'intérêt. *La fête du roi*, dit le *Courrier*, a été célébrée avec toute la solennité convenable et avec une apparence de satisfaction calme, bien préférable à cet enthousiasme bruyant qui n'appartient qu'aux époques d'agitation.

L'aveu est précieux à enregistrer, quand il sort de la bouche d'hommes toujours disposés à signaler partout de vives sympathies pour ceux qu'ils défendent ou qu'ils servent. Leur philosophie est surtout fort remarquable et prouve avec quelle facilité ils s'accoutument des changements qui se laissent apercevoir dans les sentiments des hommes. Il y a-t-il la moindre manifestation à propos d'une fête, à les entendre, l'enthousiasme a éclaté dans les populations empressées. La foule reste-t-elle froide et silencieuse, comme mercredi dernier, ils n'en paraissent pas touchés, et, à les en croire, le calme est préférable à l'enthousiasme bruyant.

Mais depuis quand, s'il vous plaît, est-on devenu si dédaigneux des marques bruyantes de la joie publique? Depuis quand les hurrahs, les hourras de la foule ont-ils cessé de plaire, de chatouiller agréablement l'oreille et de gonfler le cœur? Hélas! c'est depuis qu'on ne les obtient plus; depuis que l'absence de toute manifestation est tellement frappante qu'on ne saurait la dissimuler, sans se faire par mille voix accuser de mensonge.

Est-il vrai maintenant que l'enthousiasme bruyant n'appartienne qu'aux jours d'agitation? Non, cela n'est pas vrai; il appartient aussi aux jours de joie, de bonheur, de plaisir; pour qui veut étudier le peuple, il est évident que c'est par lui qu'il témoigne ce qu'il éprouve, ce qu'il sent; et si cet enthousiasme manque aux fêtes publiques, il faut le reconnaître, c'est qu'il n'y a maintenant à Lyon, ni bonheur, ni plaisir, ni joie. L'enthousiasme bruyant si

gnale encore ces jours d'espérances, d'illusions, auxquelles les peuples s'abandonnent si facilement, et s'il fait défaut aujourd'hui, c'est qu'il n'y a plus d'espérance qui n'ait été trompée, plus d'illusion qui ne soit détruite. Voilà les véritables, les seules causes de la conduite du peuple lyonnais. Que le silence des peuples serve donc au moins de leçon aux rois.

*L'Emancipation*, de Toulouse, vient de remporter sur M. Pascal, préfet des Pyrénées-Orientales, une belle victoire. Ce journal, à l'occasion des dernières élections de Prades, avait dirigé contre M. Pascal de courageuses attaques qui l'ont conduit devant la cour d'assises de Perpignan sous la prévention de diffamation et d'outrages envers un fonctionnaire public. M. Paya, rédacteur en chef de *L'Emancipation*, a présenté lui-même sa défense. Après un quart d'heure de délibération, le jury a rendu un verdict d'acquiescement; accueilli par les habitants de Perpignan avec les marques de la satisfaction la plus vive, il a dû prouver à M. le préfet Pascal qu'il est plus sage de profiter des leçons que la presse donne au pouvoir que de chercher à la bâillonner par des poursuites imméritées.

Nous recevons la lettre suivante :  
Montpellier, le 30 avril 1839.

Monsieur le rédacteur,  
Je viens de lire dans un prospectus l'annonce d'un ouvrage de M. A. Bel, intitulé *Cours complet de prosodie et de versification latines*. M'occupant depuis long-temps d'une œuvre semblable, qui est terminée depuis près d'un an, et que je ne voulais livrer à l'impression qu'après un long et mûr examen, je vous prie de me donner acte de ma réclamation dans votre feuille, afin que le public soit convaincu que je ne me suis point appuyé sur les recherches de M. Bel, dans le cas où mon plan se trouverait analogue au sien.

Si l'on doutait de la bonne foi de ma réclamation, il me serait facile de la prouver au moyen d'une déclaration que je tiens de personnes honorables à qui j'ai montré mon travail entièrement terminé.

Agréçz, etc. L. LOMBARD.

On lit dans le *Patriote des Alpes* :

C'est aujourd'hui 1<sup>er</sup> mai la fête du roi, et il n'y a pas dans Grenoble d'autre bruit que celui que font par ordre les corps de musique, les tambours et les canons; pas d'autre mouvement que celui de quelques curieux se rendant sur les quais pour voir poser en grande cérémonie ce qu'on a bien voulu appeler la première pierre du pont, et ce qu'on aurait dû appeler la pierre du juste-milieu, le pont étant à moitié construit.

Nous nous sommes enquis de ce qui s'était passé dans cette solennité, et pas une seule acclamation, nous a-t-on dit, ne s'est fait entendre. Nous avons assisté à la revue des troupes de la garnison; silence complet dans les rangs et solitude tout autour.

Où est donc le juste-milieu? Que sont devenus son ivresse dynastique et son enthousiasme impossible à décrire? Quoi! pas un seul vivat, pas un cri monarchique! Il n'y a cependant pas eu, que nous sachions, réduction dans les appointements.

On lit dans le *Journal de St-Étienne* :

Le *Mercur* annonce que l'administration municipale a retiré sa démission, attendant le rapport de la commission pour reprendre ou résigner définitivement ses fonctions selon le vote du conseil favorable ou contraire à ses propositions.

Que la démission de l'administration municipale embarrasse beaucoup aujourd'hui ceux-là même qui l'ont provoquée, déterminée, nous le concevons parfaitement; car l'opinion générale sur la question de l'emprunt, et l'impression fâcheuse qu'a faite sur la population entière la retraite d'une administration qui était entrée franchement dans la voie du progrès, ne permettent plus de se faire illusion sur l'impopularité du vote du 15 avril. On s'aperçoit enfin qu'il est des victoires qui, comme celles de Pyrrhus, perdent les vainqueurs.

## Grand-Théâtre.

TARTUFE. — LA DAME BLANCHE. — DÉBUTS DE M<sup>me</sup> DANGUIN ET DE M. BRUYAT.

Quand on jette les yeux sur Shakespeare et Molière, on pense toute naturelle vient à l'esprit de celui qui examine l'originalité, la profondeur des caractères qu'ils ont tracés; et l'on se pose cette question: n'est-il pas nécessaire d'être ou d'avoir été comédien pour créer un type dramatique? Nous le croyons.

Lorsqu'on se trouve sur la scène, en présence de tout un public attentif, qui retient son souffle pour ne pas perdre une seule de vos paroles, qui craint de fermer les yeux, de peur qu'un de vos gestes ne passe inaperçu, on doit sentir irrésistiblement le besoin de faire entrer une émotion neuve, puissante, dans toutes ces âmes attentives, de montrer à ces nombreux spectateurs une de ces individualités tranchées qui représentent un vice réel, un ridicule, un de ces êtres tout à la fois réels et imaginaires; gémissements, parce qu'on rassemble en un seul tout ces innombrables détails qui, disséminés, ne forment que des défauts, et qui, réunis, composent un vice. Oui, nous ne craignons pas de le dire, de même que dans une armée le général doit avoir été soldat, de même les rois de l'art dramatique ont été comédiens avant d'être auteurs.

Aux époques de reconstruction sociale, le comédien est sérieux, grave, austère, religieux; il fait *Hamlet*, *Richard*, *Othello*, etc.; il est Shakespeare. Aux temps de destruction, le travail étant plus facile, le comédien se met beaucoup plus gaiement à l'ouvrage. Il frappe tout en chantant; c'est au milieu des éclats de rire qu'il démolit le pouvoir caduc qui crevasse de toutes parts; il abat, et, tout en renversant, il fait le *Tartufe*, le *Misanthrope*, le *Bourgeois gentilhomme*, etc.: il est Molière. Ainsi, tour à tour le marteau ou la truelle à la main, tantôt édifiant avec le

sublime, tantôt détruisant avec le ridicule, ce n'est que lorsque les ruines commencent qu'on voit surgir l'art dramatique.

Aujourd'hui que le ridicule ne s'attache pas, plus particulièrement, à certaines classes de la société, mais se généralise, pour ainsi dire, dans toutes, aujourd'hui qu'il a perdu son côté plaisant par son universalité même, il a été forcé de choisir, pour y poser sa dernière personification, le dernier échelon du désordre social. Il a pris ce qu'il y a de plus ignoble dans la nature humaine, ce qui ne devait inspirer que l'horreur et le dégoût, non pas le vice avec ses caractères multiples, ses tendances honteuses, venant tour à tour, à la volonté du génie, s'incarner dans Harpagon ou dans Tartufe; il lui a fallu, à lui aussi, ridicule au goût blasé, des émotions puissantes, excentriques, et il les a toutes rencontrées dans le crime, ce grand pourvoyeur de la littérature moderne.

Il a plié, replié, tordu, retordu ce grand ressort du drame; en un mot, il a fait du crime effronté, audacieux, un paria grotesque et bouffon, assemblage bizarre de l'abject et du comique, de l'effronterie et de la peur, de l'adresse et de la gaucherie.

Il a enfin arraché les guenilles d'un cadavre en putréfaction, les haillons d'une société morte en apparence, et il a trouvé moyen de nous faire rire en nous montrant le squelette à nu. — Ce rire, c'est le rire du ridicule. — Robert Macaire et Bertrand ont paru. — Dernier acte de Tartufe, hypocrisie démasquée, fière d'elle-même, étalant avec arrogance les horribles ulcères du vice, comme autant de nobles blessures reçues à l'immense bataille sociale. Près de Robert Macaire, Tartufe est un saint; Tartufe est sombre et lugubre. Cependant on peut encore le fuir; il est habillé de noir, on peut le reconnaître jusqu'à un certain point à l'uniforme. — Robert Macaire, au contraire, est gai, séduisant, se faufilant, se glissant partout. — n'espérez pas l'éviter; il vient de vous serrer la main, il est encore à vos côtés, il dinera peut-

être ce soir avec vous; — Protée, il en a toutes les formes; toutes les allures; — c'est Tartufe moins le masque, moins l'habit; — c'est Tartufe-caméléon, Tartufe multicolore. N'essayez pas de le pénétrer, il vous échappera toujours; vous aurez beau faire, vous ne le reconnaîtrez jamais. Si jadis on ne pouvait faire un pas sans rencontrer des gascons, en revanche, on ne peut bouger aujourd'hui sans heurter un Robert Macaire. Si Molière, comédien, a pu seul créer Tartufe, un comédien seul pouvait créer Robert Macaire.

Mais laissons de côté ce dernier, et remontons à son aïeul. Voyons comment il s'est montré devant nous au Grand-Théâtre. Hâtons-nous de le dire, pour exprimer convenablement toutes les nuances fines et pour ainsi dire insaisissables de ce caractère de Tartufe, non-seulement l'acteur a besoin de transformer, de bouleverser, — qu'on nous pardonne l'expression, — de retourner sans dessus dessous sa nature, mais encore il lui faut, avant cette victoire remportée par quelques heures, de longues études, de sérieuses méditations sur chaque vers, sur un mot souvent, sur une virgule; car il ne faut pas qu'il s'y trompe, dans Molière, le moindre signe représente toute une fibre cachée à remuer dans l'intérieur d'un rôle, tout un repli du cœur humain à ouvrir, à montrer aux regards attentifs de la foule. Or, qui est-ce qui contribue à donner cette pénétration d'un caractère, ce sentiment, cette expression d'un vice ou d'une passion analysée par Molière? qui est-ce qui donne l'entente des moindres détails, des moindres gestes, dont le plus infiniment petit a sa rigoureuse nécessité? quel est, en un mot, ce grand maître de l'acteur? C'est l'acteur lui-même, c'est la tradition.

La tradition, au théâtre, a ses secrets qu'elle lègue à ses enfants, comme, dans un autre ordre d'idées, chaque science lègue ses préceptes à ses maîtres et à ses disciples. Sans ces secrets, sans ces conseils de ses devanciers dans la carrière, comment

Dans cette situation des choses et des esprits, les adversaires de l'administration et de ses projets ont pu revenir à des pensées de rapprochement et de concours, comme l'insinue officieusement le *Mercur*. Nous en félicitons sincèrement MM. de l'opposition.

Nous désirons aussi sincèrement que la suite vienne confirmer la nouvelle que donne aujourd'hui le *Mercur*. Mais jusque-là, bien informés que nous sommes, nous devons déclarer que le maire et MM. les adjoints n'ont pas pensé un seul instant à retirer, même conditionnellement, leurs démissions.

Le concert donné hier au Grand-Théâtre, au bénéfice de M. Dazzi qu'une maladie force à se retirer de l'orchestre, avait attiré une réunion assez nombreuse. — MM. Cherblanc, Georges Hainl et Mlle Joly se sont fait vivement applaudir.

M. Dazzi remercie sincèrement tous les artistes ses camarades du zèle qu'ils ont mis à organiser ce concert.

L'orchestre perd en M. Dazzi une des meilleures clarinettes qu'il ait eues depuis long-temps. — Pour nous, qui connaissons le talent distingué de cet artiste, non-seulement comme instrumentiste, mais encore comme compositeur, nous ne saurions trop le recommander aux pianistes comme un excellent accordeur. Ils trouveront, en s'adressant à M. Dazzi, avantage réel pour eux, et occasion de dédommager un artiste de mérite des pertes qu'il éprouve en se retirant de l'orchestre où son talent était si apprécié.

Paris, 2 mai 1839.

(Correspondance particulière du CENSEUR.)

Nous n'avons pas encore de ministère aujourd'hui, et, nous pouvons maintenant le dire avec la presque certitude de ne pas nous tromper, nous n'en aurons peut-être pas avant quinze jours. Il est évident, en effet, que si la couronne avait eu envie d'en finir, c'est-à-dire d'accorder à la chambre et au pays le ministère parlementaire que la chambre et le pays réclament, elle eût prévenu par le *Moniteur* de ce matin la discussion de la proposition de M. Mauguin par les bureaux de la chambre. Cette proposition a été examinée aujourd'hui par les bureaux, et huit d'entre eux sur neuf en ont autorisé la lecture à la presque unanimité, et pour ainsi dire sans discussion.

Dans le 9<sup>e</sup> bureau, l'honorable M. Desjobert a présenté quelques observations pour bien déterminer le caractère qu'il fallait donner à la proposition de M. Mauguin, proposition qui, selon lui, ne devait pas être considérée comme un envahissement sur les prérogatives de la couronne, mais bien plutôt comme un avertissement tout dans l'intérêt de la couronne, avertissement qui lui était donné au nom du pays.

La proposition de M. Mauguin n'a rencontré d'opposition sérieuse que dans le 2<sup>e</sup> bureau où elle a été repoussée par vingt voix contre seize.

Dans tous les autres, nous le répétons, elle a été accueillie comme une nécessité pressante, comme une manifestation que la chambre ne pouvait différer.

Les bureaux étaient ensuite appelés par l'ordre du jour à s'occuper de la proposition d'enquête électorale déposée mercredi dernier par MM. Larabit, Portalis et Chapuys-Montlaville; mais, d'un commun accord, les auteurs de cette proposition ont consenti à l'ajourner pour ne pas diviser l'attention de la chambre qui doit naturellement être absorbée pendant plusieurs jours par la proposition d'adresse de M. Mauguin. Il ne faut pas croire cependant que la proposition d'enquête soit abandonnée. Les honorables députés qui en ont pris la courageuse initiative comprennent trop la nécessité de livrer aux flétrissures de l'opinion les scandales des dernières élections, pour ne pas poursuivre jusqu'au bout la tâche qu'ils ont entreprise. S'ils ont consenti à un ajournement, c'est que ce matin, dans la réunion Barrot, il avait été décidé que les deux questions soulevées par M. Mauguin et par MM. Larabit, Portalis et Chapuys-Montlaville ne pouvant être discutées en même temps, il convenait de laisser passer la première, celle que les intérêts du pays commandent le plus impérieusement d'examiner.

La réunion des bureaux n'a pas été longue.

— M. le maire de Bourges a pris, cette année, à l'occasion de la fête du roi, un arrêté qui mérite l'assentiment de l'opinion publique :

« Considérant, dit cet arrêté, que la meilleure manière de célébrer la fête du roi, et d'après son cœur et selon ses vœux, est de répandre des bienfaits et des aumônes dans la classe indigente ;

» Considérant que le pain est cher, que les ouvriers ont peu de travail, qu'ils soutiennent avec peine leur existence et celle de leurs familles, et que, dans cette circonstance malheureuse, il ne convient pas de leur faire perdre en amusements une journée qu'ils peuvent employer plus utilement ;

» Considérant que les dépenses faites en réjouissances publiques laissent peu de souvenirs reconnaissants ; qu'au contraire, les mêmes sommes, descendant en secours dans la demeure du pauvre, peuvent y sécher quelques larmes et faire bénir le nom du roi ;

» Les fonds destinés à célébrer la fête du roi seront employés à donner des secours aux indigents de la ville. »

Quelles tristes réflexions n'inspire pas cette dure nécessité dans laquelle on se trouve aujourd'hui, par suite des fautes du pouvoir, de consacrer à donner du pain aux ouvriers des fonds destinés à leurs plaisirs !

— L'*Eveil* d'Abbeville annonce que M. Wasillow, Polonais réfugié, est mort dans cette ville dimanche soir. Ce proscrit a dans sa patrie une femme et quatre enfants.

— Nous lisons dans l'*Ere nouvelle* :

« Le commerce est toujours dans un état déplorable. Ce n'est pas à Paris seulement que les sinistres se succèdent ; Marseille, qui semblait être à l'abri, vient encore d'être atteint. Ces derniers jours on s'entretenait à la bourse de la suspension de paiements d'une maison de change qui faisait, en outre, des opérations de banque, et qui, jusqu'au moment de sa suspension, avait joui d'un entier crédit. Rien n'avait pu faire pressentir ce sinistre.

» Une autre maison de commerce a aussi suspendu ses paiements ; son passif paraît toutefois être peu considérable.

» Aussi la confiance disparaît complètement, les transactions deviennent très-difficiles, les faillites se multiplient, enfin la place se trouve dans un tel état de perplexité qu'il est impossible d'émettre une opinion certaine, raisonnable sur la situation des marchandises.

» Cinq nouvelles faillites viennent d'éclater sur cette place. »

#### LA SAINT-PHILIPPE.

Dans la plupart des quartiers de Paris, à voir toutes les boutiques ouvertes et chacun vaquant à ses affaires comme il avait fait hier et comme il le fera demain, il eût été difficile de se douter que c'était aujourd'hui fête ; mais si l'on se rapprochait des quartiers officiels, on apercevait un mouvement inaccoutumé de fonctionnaires en costume, qui annonçait assez que les portes de la demeure royale étaient ouvertes à ceux qui vivent du budget ou qui le votent.

Et puis l'exposition des tableaux, celle des produits de l'industrie, ont tellement accru le nombre des étrangers, que dans les quartiers compris entre la Bourse et les Champs-Élysées, il est facile de remarquer une affluence inaccoutumée de curieux. Tout ce monde avide de spectacle s'est porté de bonne heure vers les Champs-Élysées, car, si les divertissements publics n'étaient annoncés que pour deux heures, l'exposition des produits de l'industrie s'ouvrirait à onze, et avant l'ouverture il y avait déjà foule aux portes.

A partir de deux heures, le nombre des curieux s'est augmenté de tous les ouvriers qui n'avaient fait qu'une demi-journée, puis des commerçants qui avaient fermé leurs boutiques après la vente du matin. A l'exception de l'exposition des produits de l'industrie, la fête ne différerait pas des fêtes que nous voyons chaque année.

On nous avait promis l'inauguration des fontaines de la place de la Concorde ; mais il n'en a rien été. Pour voir les tritons et les naïades qui doivent les décorer, il fallait entrer dans les pavillons de l'industrie où on les a exposés au milieu des produits des fonderies de la Meuse. Nous eussions préféré les voir arrosant la place d'une onde fraîche et vivement désirée.

Le feu d'artifice a été tiré sur le port d'Orsay. On en jouissait très-bien sans doute des fenêtres du château des Tuileries ; mais le public en masse n'a pu voir que par les yeux de la foi l'obélisque et le portique qui en formaient, dit-on, la décoration. On nous a assuré que cela était fort beau. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les bombes lumineuses se détachaient parfaitement sur un ciel devenu un peu orangeux à la nuit tombante. Heureusement la soirée s'est terminée sans pluie ; il était minuit quand il a commencé à pleuvoir. Nous n'avons entendu parler d'aucun accident, quoiqu'à notre avis on ait permis un peu trop vite la circulation des voitures dans les rues encombrées de piétons.

Quant aux illuminations, elles étaient nulles pour les maisons particulières, et passablement mesquines pour les demeures officielles. Et puis, maintenant que nous avons le gaz, qu'est-ce qu'une illumination au moyen de sales et infects lampions ?

(Commerce.)

voulez-vous, à moins d'être Talma, ou Lekain, ou Garrick, qu'un comédien de nos jours se dépouille tout d'un coup des mœurs, des passions, des préjugés du moment, pour remonter tout aussitôt un, deux, trois siècles, quelquefois plus, et qu'il se mette soudain à vivre de la vie de l'Alceste de Molière, du Cid de Corneille, de Falstaff de Shakespeare ? S'il ne s'aide pas de la tradition, ce fil conducteur au milieu du dédale dramatique, sans nul doute l'acteur viendra jouer à faux devant un public, et, dans ce cas, ou il se perdra, ou il perdra le goût des spectateurs.

Ces dernières réflexions de la nécessité d'un enseignement au théâtre nous ont été suggérées par l'expression vraie et sentie avec laquelle M. Valmore a joué le rôle de Tartufe ; on voit assez qu'il a été élevé dans une bonne école, celle du Théâtre-Français. Sans suivre la tradition jusqu'à la routine, sans se trainer derrière le conseil de Mlle Clairon, qui défendait de lever le bras au-dessus de la position horizontale sous peine de déroger à l'étiquette, à la bienséance, à la noblesse de la scène, M. Valmore se laisse entraîner par la passion juste ce qu'il faut pour ne pas dépasser l'intention de Molière.

Quant à Mme Danguin, la nouvelle débutante, nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que le public, si tumultueux, si colère dans quelques soirées précédentes, s'est montré à son égard aussi courtois que possible, en s'abstenant de toute démonstration critique pendant toute la durée de la pièce ; il a attendu patiemment la fin de *Tartufe* pour manifester son mécontentement. C'est que Mme Danguin, peut-être excellente dans le drame moderne où il ne faut que de l'exagération et du hors nature, s'est trouvée tout-à-fait dépaycée dans la comédie vraie, fine, spirituelle, modérée de notre grand maître. Elle peut comprendre très-bien Alexandre Dumas ou Victor Hugo, nous le désirons pour elle ; quant à Molière, c'est différent ; il y a

là un travail qui demande une sensibilité, une délicatesse trop exquises pour que nous croyons qu'elle puisse y réussir convenablement. Le vers de Molière ne supporte pas une diction monotone. Malheur à qui ne peut en saisir tout le sens, en exprimer toute la vérité ! Celui-là doit renoncer au vrai comique et essayer des rôles d'un autre genre. C'est à cet essai que nous attendons Mme Danguin.

Puisque nous en sommes aux débutants, parlons de M. Bruyat, qui vient remplir l'emploi de basse-taille. Il faut avouer que lui aussi a joué de malheur en tombant sur la *Dame Blanche* pour pièce de début. Cet opéra de Boieldieu, si plein de charme et de grâce, n'a pas un seul rôle qui fournisse à une basse-taille l'occasion de déployer tous ses moyens. Gaveston n'a que deux morceaux très-courts et très-faciles à chanter. D'après le peu que nous avons entendu, M. Bruyat nous paraît avoir plutôt une voix dite de Martin qu'une basse-taille. Son chant moelleux et flexible se fait écouter avec plaisir ; net et distinct, il nous a semblé venir d'un organe souple et obéissant ; mais sa force, son étendue seront-elles suffisantes pour dominer les bruyants accompagnements de cuivre de *Robert* ou des *Huguenots* ?

M. Bruyat a de la noblesse dans le geste, dans la pose ; son maintien est rempli d'aisance et de dignité ; il a très-bien rendu le rôle assez ingrat de Gaveston ; espérons que sa voix aura assez de puissance pour rendre convenablement les rôles de Bertram et de Marcel.

Puisque nous parlons musique, disons un mot en passant du concert d'hier, qui a commencé par l'ouverture d'*Obéron* de Weber, cette œuvre magique, comme tout ce qu'a fait Weber, ou deux genres bien différents se trouvent en contraste, le pastoral et le guerrier, ouverture complète, et, selon les règles, bien différente de celle du *Serment* d'Auber, que l'on a exécutée un instant après, et où l'on trouve une multitude de dessins char-

#### NOUVELLES D'AFRIQUE.

ALGER, 20 avril. — On ne comprend pas l'entêtement du maréchal à vouloir tracer, d'Alger à Constantine, une route longue, difficile à entretenir, sans utilité reconnue, puisque aucun ne consent à faire à Alger et dans la plaine. Là, nous avons à créer des moyens de sécurité, à faire des routes et des travaux de dessèchement, à construire des villages, enfin à préparer les voies pour repeupler cette plaine féconde de la Mitidja qui peut nourrir Alger et lui servir de boulevard contre les Arabes. La création de la route projetée sera la première cause du renouvellement de la guerre avec Abd-el-Kader, guerre qui aura pour résultat de diminuer la sécurité, d'empêcher la création de nouveaux établissements dans la plaine, et de diminuer le nombre des émigrants.

Tandis que le *Journal de Francfort*, sous la date des bords du Rhin, le 25 avril, annonce qu'il n'est pas encore question du renvoi des réserves des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> corps d'armée, et que les demandes de congé des officiers en garnison dans la province ont été refusées, la *Gazette de Cologne* annonce à la même date que les commandants des régiments formant le 8<sup>e</sup> corps ont reçu l'ordre de congédier immédiatement les réserves appelées sous les drapeaux, et ce journal ajoute : « Nous trouvons dans cette mesure une preuve nouvelle que nos relations avec les pays voisins prennent de plus en plus une tournure pacifique. »

Il est certain qu'il faudrait qu'on fût de bien mauvais caractère pour songer à Berlin à se brouiller avec ses voisins de Paris et de Bruxelles.

On lit dans l'*Album de la Creuse*, du 28 avril :

« Le collège électoral de Bourgneuf est convoqué pour le 21 mai, à l'effet de procéder au remplacement de M. Emile de Girardin. Nous avons déjà parlé de plusieurs candidats qui, selon toute apparence, se présenteront aux suffrages des électeurs. »

» Nous apprenons aujourd'hui même que, si M. Tixier-Lachasagne renonce à sa candidature, M. Lasnier, l'un des avocats les plus distingués du barreau de Guéret, se mettra sur les rangs. Nous ne pouvons qu'applaudir à la détermination de M. Lasnier, qui fournira aux électeurs de Bourgneuf l'occasion d'envoyer à la chambre un homme de talent et d'indépendance. »

Voici, d'un autre côté, ce que publie la *Gazette du Centre* : « M. Emile de Girardin veut, dit-on, se présenter de nouveau comme candidat à la députation. Toutefois, il paraît certain que, s'il n'ose se présenter lui-même, il appuiera de tous ses efforts la candidature de M. de Girardin, ex-grand-veneur de Charles X, aujourd'hui l'un des adeptes les plus zélés du parti de la cour. »

Il paraît que le procès du général Brossard va recevoir une solution prochaine. Les citations envoyées aux témoins fixent le jour de l'ouverture des débats au 20 juin.

#### OUVERTURE DE L'EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

L'exposition des produits de l'industrie a été ouverte aujourd'hui au public ; mais il s'en faut que tout soit prêt, c'est encore une confusion, un pêle-mêle au milieu duquel il est difficile de se reconnaître ; ici, on prépare les étalages ; là, on déballe les marchandises ; plus loin, on monte des machines. C'est un bruit, une poussière qui ne permettent encore de rien voir, de rien juger.

Les constructions élevées dans le carré des fêtes, aux Champs-Élysées, présentent une façade de 185 mètres de long sur 82 mètres de profondeur ; la façade se compose d'une galerie parallèle à la grande avenue des Champs-Élysées ; cinq salles se détachent perpendiculairement à cette galerie ; trois sont contiguës et sont séparées des autres par des cours. Les salles et galeries ont dix mètres de hauteur et sont recouvertes en zinc. Quelque étendue qu'offrent ces constructions, elles sont loin de suffire aux nombreux produits qui ont été admis à l'exposition. Plus d'un industriel s'y trouve à l'étroit, et il a fallu beaucoup de soin et de patience pour régler convenablement la par qui devait revenir à chacun. Cette répartition s'est-elle toujours faite avec justice ? Nous aimons à le croire, quoique nous ayons entendu retentir bien des plaintes, et quoiqu'on nous ait signalé des complaisances plus ou moins grandes pour quelques fabricants privilégiés.

Le nombre des exposants va sans cesse en s'augmentant. En 1834, il était déjà plus élevé d'un tiers qu'en 1827, et il atteignait le chiffre de 2,437 ; il monte déjà cette année à 3,348, et il augmentera probablement encore d'ici à quelques jours.

En 1827, vingt départements n'avaient pas paru à l'exposition ; en 1834, ce nombre s'était réduit à onze ; il n'est plus que de six en 1839. Les six départements qui ont manqué à l'appel sont : les Basses-Alpes, le Cantal, le Cher, le Gers, le Lot et la Lozère, encore est-il permis de croire que les fabriques de porcelaine du Cher enverront quelques échantillons de leur industrie.

Le département qui compte le plus grand nombre d'exposants est le département de la Seine ; sur 3,348, il y en a 2,000, ou près de deux tiers qui lui appartiennent. C'est beaucoup, sans doute, bien que nous soyons d'avis de faire toujours une

moins, coquets, jolis, se croisant, se quittant, mais cela sans la moindre unité de composition.

M. Hainl, artiste consommé et rare, a fait tour à tour pleurer et chanter sa basse ; ses airs du *Bourbonnais* sont d'une mélancolie douce et calme, d'une naïveté tout à la fois joyeuse et riante. *Asile héréditaire* de *Guillaume Tell* et *O Malheur* ont pris sous son archet puissant l'accent de vérité et de tristesse qui devait animer Rossini en les composant.

M. Cherblanc a joué sur son violon une fantaisie du *Domino noir* arrangée par Lafont. Nous n'approuvons pas l'emploi du piano dans une salle de spectacle ; le son n'est pas assez fort pour servir d'accompagnement, et il est assez pour gêner l'écoute de l'exécutant ; c'est ce que nous avons cru remarquer dans la fantaisie du *Domino noir*, que M. Cherblanc a de reste rendue avec une pureté d'expression au-dessus de tout éloge.

Mlle Joly est venue ensuite chanter le grand morceau du *Concert à la Cour* ; une timidité fâcheuse nuit au développement des moyens de toute espèce que possède cette chanteuse. Qu'elle fasse tous ses efforts pour vaincre cette ennemie acharnée de l'artiste, et elle acquerra peut-être certaines qualités scéniques qui lui manquent entièrement, et qui sont, on a beau dire, indispensables à l'acteur quel qu'il soit.

Quant au ballet des *Deux Roses* qui a fini la soirée, tout le monde le connaît, et il menace de devenir aussi soporifique que *la Belle au bois dormant* ; cependant nous lui donnons la préférence sur son frère. Heureux ballet ! tu as le privilège d'attirer le public qui est sourd à l'appel des musiciens et des artistes qui passent. En vain il se défend de son engouement pour toi ; les subjugués par tes ronds de jambe, tu le fascines par tes trechats ; un de ces jours on le trouvera mort d'extase, de volupté, sous la pirouette d'une danseuse.

J. B. P.



de la peinture, de nourrir abondamment ceux qui la feront vivre un jour, et de faire de telle sorte que celui qui d'une main conduit avec talent le crayon ou le pinceau, soit assuré de trouver toujours dans l'autre le pain qui doit le soutenir!

En prononçant le nom de l'administration municipale, Messieurs, et en me permettant de lui signaler cette sorte de lacune dans nos institutions, je ne puis faire moins que de lui payer ici un juste tribut de reconnaissance pour l'intérêt que nous a constamment témoigné son premier magistrat; dans des circonstances plus favorables, il eût fait sans doute plus encore.

Pendant le cours de nos travaux et depuis sa fondation, votre commission a eu bien des questions à débattre; nécessairement, ses membres ont été quelquefois partagés d'opinions. Mais je puis faire hardiment une affirmation, c'est que les membres de votre administration, à toutes les époques, ont toujours pensé et agi d'après leur conviction consciencieuse; que s'ils ont pu mériter des critiques, ils croient être exempts de blâme; enfin, ils peuvent se rendre ce témoignage, que leur dévouement a été sincère et leurs intentions franches. Nos fonctions sont difficiles et notre tâche épineuse; on ne peut, malgré la meilleure envie, concilier tous les intérêts, satisfaire tous les vœux. Au milieu de ces écueils, nous avons fait ce que nous avons pu pour répondre à votre confiance. Les obstacles même doivent accroître le courage, et la pensée toute seule qu'on remplit un mandat utile est capable de soutenir un noble cœur.

Je dois, Messieurs, vous rendre compte des mouvements des fonds de la société et vous faire part des changements personnels survenus dans le sein de votre commission administrative depuis l'année dernière.

RECETTES.		873 f. 30 c.	
Solde de la caisse de l'année précédente,	31,400	»	»
628 actions,	9,100	»	»
9,100 billets de série,	2,272	»	»
Vente de notices,	3,000	»	»
De la ville,			
<b>Total,</b>	<b>46,645</b>	<b>30</b>	
DÉPENSES.		29,600 f. » c.	
Acquisition de tableaux et objets d'art,	6,000	»	»
635 gravures,	1,500	»	»
Prix des concours,	9,400	5	»
Frais divers,	145	25	»
<b>Solde en caisse,</b>	<b>145</b>	<b>25</b>	<b>c.</b>
<b>Total,</b>	<b>46,645</b>	<b>30</b>	

D'après le compte ci-dessus, l'exercice de la troisième année laissé à celui de la quatrième

Un solde en caisse de	145	f. 25	c.
Plus, divers objets mobiliers,	886	25	»
11 gravures de <i>Gaston de Foix</i> ,	110	»	»
1 tableau de <i>M. Goyet</i> ,	320	»	»
<b>Total,</b>	<b>1,461</b>	<b>50</b>	

D'un autre côté, l'exercice de la troisième année doit 220 f. Reste donc un solde en sa faveur de 1,241 f. 50 c., et en outre une somme de 3 à 400 f. auprès d'un commissionnaire-expéditeur de cette ville.

Votre commission a eu à remplacer en 1838 MM. Régnier et

Cailhava, dont les fonctions expiraient en 1839; par suite de leur retraite, elle a nommé M. Alphonse Gairal et M. Arthur de Cazenove. Depuis cette époque, M. Etienne Gautier, votre président, nous a donné sa démission. M. Rivet, en résignant les hautes fonctions qui le fixaient à Lyon, a ouvert un vide d'autant plus sensible dans votre commission, qu'il était un des principaux fondateurs de votre société, et était un de nos collègues les plus éclairés et les plus assidus.

A côté de ces deux retraits, je viens vous en signaler un autre, qui causera plus de regrets chez celui qui a l'honneur de vous la présenter, qu'il n'a le droit d'en espérer de votre part, malgré la bienveillance à laquelle vous l'avez habitué: c'est celle de votre vice-président. Jusqu'à présent mes goûts pour les arts autant que le désir de répondre à la confiance dont vous m'avez honoré, m'ont fait reculer devant cette détermination; mais, mon tribut une fois payé, des raisons impérieuses me font que je me rappellerai toujours avec émotion et reconnaissance les fonctions que votre indulgence m'a confiées et les témoignages honorables que j'ai reçus de votre part et de celle de mes collègues!

Je dois donc vous inviter à procéder au remplacement de ces trois démissionnaires et, de plus, à l'élection de trois autres membres, par suite de l'expiration des fonctions de MM. Alphonse Gairal, Arthur de Cazenove et Comarmond qui ont achevé leur troisième année, ou celle des membres qu'ils ont été appelés à remplacer.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIER.

## Feuille d'Annonces.

### ANNONCES JUDICIAIRES.

(1342) Mardi sept mai mil huit cent trente-neuf, à dix heures du matin, sur la place de la Préfecture de Lyon, il sera procédé à la vente judiciaire d'objets saisis, consistant notamment en tables, chaises, bancs, comptoirs, poêles, lits garnis, commode, etc., le tout saisi au préjudice des mariés Gueni, logeurs, à Lyon, rue Raisin. ENGLER.

(1341) Lundi six mai mil huit cent trente-neuf, à dix heures du matin, sur la place des Terreaux, il sera procédé à la vente forcée d'objets saisis, consistant en tables, comptoir, tabourets, horloge, poêle, placard, bouteilles, commode, etc. ENGLER.

### ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

#### VENTE

#### PAR LICITATION VOLONTAIRE D'UNE MAISON

Située à Lyon, rue St-Jean, 20, du revenu net de 1,900 fr.

Le jeudi 16 mai 1839, à dix heures du matin, en l'étude et par le ministère dudit M<sup>e</sup> Morand, il sera procédé à la vente par licitation volontaire entre cohéritiers majeurs, et à laquelle les étrangers seront admis, d'une maison située à Lyon, rue St-Jean, 20, composée de deux corps de bâtiment, dont un sur le devant, ayant caves voûtées, rez-de-chaussée, cinq étages et greniers au-dessus; et l'autre sur le derrière, ayant également caves voûtées, rez-de-chaussée, quatre étages, avec puits et cour.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> Morand, dépositaire des titres de propriété, et chargé de traiter de gré à gré avant le jour de l'adjudication, en cas d'offres suffisantes. (1810)

### (1802) A LOUER DE SUITE,

Ensemble ou séparément, et meublée ou non meublée,

1<sup>o</sup> Une belle et vaste maison, réunissant l'utilité à l'agrément, située à quinze minutes de distance de l'église de la Guillotière, et propre, soit à un pensionnat ou maison de santé, soit à tout autre établissement.

2<sup>o</sup> Un clos d'environ 20 bicherées, dans lequel une salle d'ombrage et une petite habitation composée de six pièces. S'adresser à M<sup>e</sup> Bertin, notaire, à Lyon, place de la Préfecture, 7.

### ANNONCES DIVERSES.

#### (6498) A VENDRE

PAR LOTS FACULTATIFS.

Le domaine de la *Reclusière*, de 118 bicherées de 400 toises, composé de bâtiments, terres et vignes, situé sur la commune de Vienne, près la porte de Lyon, hors de l'octroi, près du Rhône, au bord des routes royale et de Givors, et propre à des entrepôts de bois et à des auberges.

Il sera donné sûreté et facilité pour les paiements.

S'adresser à M. F.-M. Chomel, propriétaire, à Vienne.

La vente se fera sur les lieux, à partir du 12 mai 1839.

(6350) A VENDRE. — Une maison bourgeoise et six bicherées attenantes, située à St-Genis-Laval.

S'adresser, pour les renseignements, chez M. Seguin, fabricant, d'aiguilles, rue St-Marcel, 33.

(1803) A LOUER DE SUITE. — Grande maison, au milieu d'un clos de huit bicherées, propre à toute espèce d'établissement industriel ou résidence d'agrément, située à la Guillotière et ayant une entrée sur le faubourg, avec salle d'ombrage, jardin anglais, bosquet, grotte, pavillon et eaux abondantes; on peut y établir de vastes ateliers et entrepôts.

S'adresser à M. Floret, propriétaire, rue de Puzy, 9.

(6450) A LOUER de suite. — Grand magasin d'entrepôt, sur le quai du Port-d'Ainay.

S'adresser à MM. Barrillon aîné et fils, quai d'Orléans, n<sup>o</sup> 15.

(10034) A LOUER à la *St-Jean* prochaine. — Beau magasin à trois arcs, très-convenable pour une librairie ou autre, situé place de la Fromagerie, maison du presbytère.

S'adresser à M. Prémillieux, rue Neuve, 12, de quatre à sept heures du soir.

## AVIS.

(8120) Une personne exerçant une industrie avantageuse désirerait trouver un jeune homme pour le former dans son commerce. Il serait logé, et, si les convenances s'y trouvaient, il pourrait être nourri dans la maison. Des conditions faites avec les parents pourraient même lui procurer un intérêt qui assurerait son avenir. Toutes facilités seraient accordées aux parents.

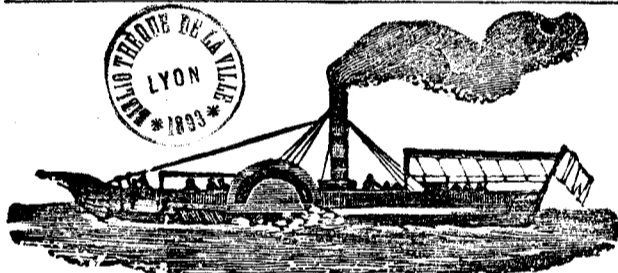
S'adresser, de deux à quatre heures, quai de Flandres, n<sup>o</sup> 161, au 1<sup>er</sup>.

(6514) On demande une demoiselle de magasin pour le commerce de broderies laine.

S'adresser rue du Plâtre, n<sup>o</sup> 1, au 1<sup>er</sup>.

(6513) Le sieur BERLE, coiffeur, voyant de plus en plus s'accroître le succès mérité par la pommade dont il est le seul dépositaire, renouvelle à ceux qui n'y auraient pas foi en l'employant eux-mêmes, qu'il se charge de faire pousser suffisamment de cheveux pour cacher les nudités que la tête est susceptible d'avoir, et, à la fois, de faire tomber les petites pellicules qui sont si funestes à la chevelure.

S'adresser place des Terreaux, n<sup>o</sup> 17.



(190) NOUVEAU SERVICE DE LA SAONE.

LE SUPERBE

## BATEAU A VAPEUR

D'ANGEE N<sup>o</sup> 1

Partira de LYON les jours impairs, et de CHALON les jours pairs, à cinq heures du matin.

La marche supérieure, la beauté et le confortable de ses emménagements offrent à MM. les voyageurs tous les avantages qu'ils avaient droit d'attendre d'une nouvelle entreprise.

## COMPAGNIE

D'ASSURANCES GENERALES

## SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les assurances sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie; le taux est fixé selon l'âge du rentier; il est de 8 fr. 30 c. à 55 ans; de 9 fr. 15 c. à 59 ans; de 10 fr. à 63 ans; de 11 fr. à 67 ans; de 12 fr. à 71 ans; de 13 fr. à 75 ans; de 14 fr 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n<sup>o</sup> 1. (162)

(2071) Remède découvert nouvellement, nommé BAUME COLONIAL, contre les rhumatismes, sciaticques et paralysies, en dépôt à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 30. Ses vertus sont bonnes pour les douleurs de quelque nature qu'elles soient. Sa propriété s'étend aussi aux migraines, aux surdités et douleurs d'oreilles; il est parfait pour les coupures et les écorchures. On délivre gratis un imprimé à ceux qui désirent prendre lecture des nombreuses guérisons obtenues au moyen de ce baume.

Le prix du flacon est de 32 sous. — Les quatre flacons, 6 f.

(1796) A VENDRE. **DOMAINE DE DORIEUX,** Situé à trois lieues de Lyon, sur les communes de Châtillon-d'Azergue, Fleurieux et Lozanne.

Cette propriété est très-propre à former plusieurs jolies propriétés d'un revenu bien assuré; deux grandes routes en exécution vont traverser cette propriété, et la rendre susceptible d'un grand accroissement de valeur. Elle est en outre au confluent de l'Azergue et de la Turdine ou Brevenne, deux rivières qui ne tarissent jamais, et qui permettent d'établir toute espèce d'usines avec de belles chutes d'eau.

Chaque acquéreur pourrait se constituer un domaine de plus dix mille francs jusqu'à cent mille et plus, à son choix, et s'assortir en bâtiments, prés, vignes, terres à chanvre, terres à blé et beaux bois. On peut arriver à la propriété en prenant deux fois par jour les voitures publiques qui partent de Lyon, quai de Bondy, n<sup>o</sup> 156, le matin à huit heures et à deux heures après midi.

On donnera toutes les facilités pour les paiements, suivant les convenances; on pourra même s'acquitter par petites sommes.

S'adresser, pour les renseignements, à Lyon, à M. Floret, rue de Puzy, n<sup>o</sup> 9, et dans les bâtiments du domaine, à M. Baudrand.

Les dépôts du SIROP PECTORAL DE MOU DE VEAU, de l'invention de M. MACORS, de Lyon, sont toujours: à Villefranche, chez M<sup>me</sup> veuve Grobert, etc.; à Mâcon, chez M. Pachon; à Chalon, chez M<sup>me</sup> veuve Grosperre.

Le dépôt de la PATE PECTORALE DE RÉGLISSE A LA GOMME est toujours chez M. MACORS, pharmacien, rue St-Jean, n<sup>o</sup> 30. — L'usage de cette pâte et du sirop ci-dessus guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés. — M. Macors assure que depuis qu'il a le dépôt de ce pectoral, il n'a reçu que des éloges sur son efficacité. (2074)

### MALADIES SECRÈTES ET FLEURS BLANCHES,

RÉCENTES, ANCIENNES ET RÉPUTÉES INCURABLES,

Guéries sans rechute, d'un à cinq jours, par la méthode sûre et facile du docteur Thivaud, de Montpellier. — Un flacon suffit pour la guérison de l'écoulement le plus ancien. — Dépôt seul, chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, n<sup>o</sup> 12, à Lyon. (2066)

### EAU DE METTEMBERG.

Cette eau, dûment autorisée, est propre à guérir les suites des maladies cutanées, de la suppression ou diminution de la transpiration.

S'adresser à l'inventeur, le chevalier de Mettemberg, médecin spécial, à Paris.

Le dépôt légal de ce remède spécifique est toujours à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue Saint-Jean, 30, où l'on reçoit en même temps un paquet également cacheté, contenant les instructions authentiques y relatives; 2<sup>o</sup> à Villefranche, à la pharmacie de l'hospice; 3<sup>o</sup> à Mâcon, à la pharmacie de l'Hotel-Dieu; 4<sup>o</sup> au Puy, à la pharmacie de l'Hotel-Dieu. (2064)

## Maladies Secrètes

ET DE LA PEAU.

### SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, matisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix: 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrât séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque.

A Vienne, chez M. Mouret fils, épiciers, rue Marchande.

A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincailler, Grande-Rue. (2072)

A Villefranche, chez M. Roset, confiseur.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLE, 12.